

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture  
et de l'alimentation

**Arrêté du 18 décembre 2020**

## **Portant approbation de la nomination du Directeur Général du Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles**

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu la loi n° 48-1228 du 22 juillet 1948 fixant le statut juridique des centres techniques industriels ;

Vu le code de la recherche (articles L.521-1 à L.521-13) ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 1950 modifié portant constitution du Centre technique de la conservation des produits agricoles ;

Vu les statuts régissant le Centre technique de la conservation des produits agricoles adoptés le 23 juin 2004, et notamment l'article 14 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 17 décembre 2020 mettant fin aux fonctions de M. Christian DIVIN et nommant M. Vincent THIBAULT Directeur Général du Centre technique de la conservation des produits agricoles,

**Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

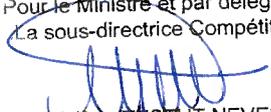
Est approuvée la nomination de M. Vincent THIBAULT en tant que Directeur Général du Centre technique de la conservation des produits agricoles en remplacement de M. Christian DIVIN, à compter du 4 janvier 2021.

### **Article 2**

La Directrice Générale de la Performance économique et environnementale des Entreprises est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 18 décembre 2020,

Pour le Ministre et par délégation,  
La sous-directrice Compétitivité

  
Mylene TESTUT-NEVES